



## MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél: 01 34 87 01 68 fax: 01 34 87 09 00

E.mail : mairie@gambais.fr

### Fonds d'aide aux Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans révolus et vous rencontrez des difficultés financières pour passer votre permis de conduire, suivre une formation (BAFA...). Le Centre Communal d'Action Sociale de Gambais **peut vous soutenir dans cette démarche**, en complément du Conseil Départemental des Yvelines. Veuillez trouver ci-dessous les modalités d'attributions.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES	CCAS DE GAMBAIS
<p><b><u>Le permis de conduire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Résider dans les Yvelines</li><li>- Etre âgé de 18 ans à 25 ans révolus</li><li>- Etre inscrit pour un premier permis de conduire</li><li>- Le revenu global du jeune ou de sa famille figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédant la demande, ne doit pas dépasser le barème en vigueur. Nombre de personnes au foyer fiscal suivant le revenu brut ci-dessous : 1 = 9 600 € 2 = 12 800 € 3 = 16 000 € 4 = 19 200 € 5 = 22 400 € Personne supplémentaire : 3 200 €</li></ul> <p>Montant de l'aide : <b>500 €</b></p> <p>L'aide est versée après l'obtention du code de la route sur justificatif. Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet du Conseil Départemental des Yvelines : <a href="https://www.yvelines.fr/formulaire/demande-de-bourse-permis-de-conduire/">https://www.yvelines.fr/formulaire/demande-de-bourse-permis-de-conduire/</a></p>	<p><b><u>Le permis de conduire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Résider à Gambais depuis 2 ans au moins (justificatif de moins de 3 mois)</li><li>- Etre âgé de 16 ans à 25 ans révolus</li><li>- Etre inscrit pour un premier permis de conduire</li><li>- Sans condition de ressources</li></ul> <p>Montant de l'aide : <b>250 €</b></p> <p>L'aide est versée après l'obtention du code de la route sur justificatifs.</p> <p>Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et sont soumis à la Commission CCAS.</p>

<p><b><u>Formation</u> : BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier d'un domicile dans les Yvelines</li> <li>- Avoir moins de 26 ans</li> <li>- Effectuer la formation auprès d'un organisme ayant l'habilitation Jeunesse et sports et dont le siège social est situé en Ile de France.</li> <li>- Avoir effectué les sessions de formation générale et d'approfondissement ou de qualification en région Ile de France.</li> </ul> <p>Montant de la bourse accordée : <b>138 €</b></p> <p>Vous devez imprimer l'attestation de suivi et la faire compléter par l'organisme habilité. A la fin de la totalité de la formation, connectez-vous sur le site internet du Conseil Départemental des Yvelines et scannez les pièces justificatives et l'attestation de suivi. Téléchargez l'attestation de suivi BAFA : <a href="https://www.yvelines.fr/wp-content/uploads/2016/12/ATTESTATION-DE-SUIVI-BAFA.doc">https://www.yvelines.fr/wp-content/uploads/2016/12/ATTESTATION-DE-SUIVI-BAFA.doc</a></p>	<p><b><u>Formation</u> : BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résider à Gambais depuis 2 ans au moins</li> <li>- Avoir moins de 26 ans</li> <li>- Effectuer la formation auprès d'un organisme ayant l'habilitation Jeunesse et sports et dont le siège social est situé en Ile de France.</li> <li>- Avoir effectué les sessions de formation générale et d'approfondissement ou de qualification en région Ile de France</li> </ul> <p>Montant de l'aide accordée : <b>80 €</b></p> <p>A l'issue de la formation vous devrez remettre une copie de l'attestation de suivi et d'approfondissement validée par l'organisme habilité.</p> <p>Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et sont soumis à la Commission CCAS.</p>
<p>Pour ces aides, une pièce d'identité et un RIB vous seront demandés.</p> <p>Votre interlocuteur : Carole CLOUZOT - Site ALPHA 11, avenue du Centre 78280 Guyancourt</p> <p><u>Tél</u> : 01.39.07.79.91 <u>Mail</u> : <a href="mailto:c.clouzot@yvelines.fr">c.clouzot@yvelines.fr</a></p>	<p>Pour ces aides, une pièce d'identité et un RIB vous seront demandés.</p> <p>Votre interlocuteur : CCAS - Mairie de Gambais Place Charles de Gaulle 78950 Gambais</p> <p><u>Tél</u> : 01.34.87.79.42 Pour toutes autres formations ou difficultés s'adresser au CCAS.</p>
<p><i>Pour tous renseignements concernant des stages ou des informations sur les entreprises, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées des organismes susceptibles de vous aider :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace territorial de Montfort L'Amaury : 19, place Robert Brault <u>Tél</u> : 01 34 57 03 40</li> <li>- Rambouillet Territoire : 22, rue Gustave Eiffel - Z.A. Bel Air <u>Tél</u> : 01.34.57.20.61</li> <li>- Mission locale intercommunale de Rambouillet : 19, rue de Clairefontaine <u>Tél</u> : 01 34 83 34 12</li> <li>- Maison de l'entreprise de Saint Quentin en Yvelines : 3, avenue du Centre - Guyancourt <u>Tél</u> : 01 39 30 51 30</li> </ul>	